



La CONFEMEN au Quotidien

Conférence des Ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage
éd. resp. : Secrétariat Technique Permanent, immeuble Kébé Extension, B.P. 3220 - Dakar / Sénégal

Bimestriel - n°43 - octobre/novembre 2000

Sommaire

Nouvelles de la CONFEMEN p. 2

Nouvelles de nos pays membres p. 10

- ▶ Canada-Québec p. 10
- ▶ Comores p. 12

Infos services p. 13

- ▶ Agence Canadienne de Développement International (ACDI) p. 13
- ▶ Demandes d'échange de correspondance p. 13

Lu pour vous p. 14

Agenda p. 15

Bibliographie p. 16

ISSN 0850-2471

Rédaction et mise en page :
Centre d'Information et
de Documentation

Téléphone : (221) 821 60 22

Télécopie : (221) 821 32 26

Courrier électronique :
confemen@sonatel.senet.net

Site WEB :
<http://www.confemen.org>

Abonnement annuel :
4.000 FCFA (frais de port inclus)

Editorial

Cela a déjà été souligné à maintes reprises dans ces colonnes, les systèmes éducatifs des pays en voie de développement travaillent sous contraintes. Les ressources diminuent alors que la population scolarisable ne cesse de croître. Les responsables de l'éducation se trouvent ainsi confrontés quotidiennement à des arbitrages cornéliens : quantité ou qualité ? formation continuée ou matériel pédagogique ? ...

Face à ce cercle vicieux, le Forum de Dakar a débouché sur un engagement collectif fort : "*aucun pays qui a pris un engagement sérieux en faveur de l'éducation de base ne verra ses efforts contrariés par le manque de ressources*". Les Ministres de l'Éducation de la CONFEMEN, réunis lors de leur 49^e session ministérielle à Bamako, reconnaissant que les engagements pris à Dakar appellent de leur part la définition de Plans nationaux d'Éducation pour tous d'ici 2002 et la création de réseaux nationaux, se sont déclarés déterminés à tenir ces engagements.

La CONFEMEN elle-même, dans le cadre de son programme d'Analyse des Systèmes Éducatifs (PASEC), va contribuer à la définition de ces plans nationaux par le biais d'une formation à la méthodologie d'élaboration de documents de politique éducative tels qu'ils sont demandés dans le cadre de la réduction de la dette.

La CONFEMEN s'engage donc résolument à oeuvrer à la concrétisation du plan d'action de Dakar comme elle s'était engagée dans la poursuite des objectifs de Jomtien. C'est à cette fin que la

CONFEMEN a édité et diffusé en 1995 un document de réflexion et d'orientation intitulé *L'Éducation de base : Vers une nouvelle école*. Partant d'un constat lucide et en accord avec la conception de l'éducation de base issue des travaux de Jomtien, la CONFEMEN s'est ainsi dotée des éléments de fondation d'une nouvelle école de base.

Afin de poursuivre l'oeuvre entreprise, les Ministres de l'Éducation souhaitent que l'accent soit mis dans la programmation francophone sur :

- ▶ la dotation des classes en manuels scolaires adaptés tout en contribuant à développer les capacités éditoriales du Sud;
- ▶ l'intensification des activités visant au développement des curricula, à leur harmonisation au niveau régional et l'intégration de l'éducation à la citoyenneté démocratique, à la santé et à l'environnement;
- ▶ la formation initiale et continue des personnels de l'éducation, particulièrement pour les chefs d'établissement.

Vecteurs d'améliorations qualitatives, ces trois axes devraient être soutenus par des stratégies de financement et de gestion renouvelées, vecteurs d'amélioration quantitative et qualitative. C'est donc ce nouveau défi que la CONFEMEN s'appête à relever au cours du prochain biennium en en faisant le thème de sa 50^e Conférence.

Bougouma NGOM

Secrétaire Général



49^e session ministérielle de la CONFEMEN - Bamako 23 au 27 octobre 2000

La session ministérielle a réuni les ministres et chefs de délégation de 23 pays, dont 21 pays membres de la CONFEMEN ainsi que les représentants de sept organisations internationales : l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique, la Banque Mondiale, le Bureau International d'Education, le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur, l'Organisation Internationale de la Francophonie et l'UNESCO. Les membres du personnel d'encadrement du Secrétariat Technique Permanent de la CONFEMEN, les Commissaires aux Comptes, deux délégués du Comité scientifique du Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN (PASEC) et une chercheuse de l'Institut d'économie internationale de Hambourg ont également participé à cette session.

La session a accueilli trois nouveaux pays, le Cambodge, le Laos et la Macédoine, ce qui porte à 40 le nombre de membres de la CONFEMEN.

La CONFEMEN a, depuis 1994, posé les principes directeurs d'une refondation des systèmes éducatifs et tracé les grandes orientations d'une programmation francophone conçue comme un outil au service de cette refondation.

Six ans plus tard, le débat ministériel visait, en s'appuyant sur un bilan synthétique des actions menées en Francophonie, à trouver ensemble les meilleurs moyens d'atteindre les objectifs et de préciser les engagements francophones.

Le cadre des discussions ministérielles était esquissé par un document d'aide au débat axé sur trois thèmes.

Accès, égalité et qualité : quelles voies privilégier pour atteindre la scolarisation universelle et quelles mesures privilégier pour garantir l'accès à l'éducation des populations les plus défavorisées, plus particulièrement les femmes et les filles ?

Les participants ont souligné l'utilité et la pertinence de démarches telles que la participation communautaire, la décentralisation, le développement d'une offre d'éducation privée ou l'adoption de

financiers présents, les demandes vers d'autres bailleurs de fonds pourraient gagner en pertinence en se faisant en concertation et en s'appuyant sur l'expertise francophone.

La réduction des disparités entre les hommes et les femmes est un défi commun aux pays du Nord et du Sud. Les pays qui ont développé une politique de promotion de la scolarisation des filles ont enregistré une réduction sensible des écarts entre filles et garçons. Les mesures particulières en faveur de la scolarisation des filles s'avèrent donc payantes et devraient être généralisées.

La faiblesse de la demande de scolarisation et la persistance des disparités sont corrélées à un indice de pauvreté élevé. Les politiques d'éducation doivent par conséquent s'adosser à des politiques sociales et économiques visant la réduction de la pauvreté.

► **Qualité et pertinence des apprentissages** : quels enseignements tirons-nous des diverses actions menées en vue d'améliorer les acquis scolaires des élèves ?

Quels sont les champs possibles de coopération en Francophonie ?

Deux éléments sont jugés incontournables en vue d'améliorer la qualité et la pertinence des apprentissages : formation des personnels de l'éducation et mise à disposition de matériels pédagogiques et de livres. Ces deux éléments essentiels le seront davantage encore s'ils sont conçus comme des soutiens à la refondation en cours. Ainsi, le manuel scolaire se concentrera sur des con-



Bureau de séance de la 49^e session : Monsieur Mustapha Dicko (Mali), Monsieur Philippe Renard (Communauté française de Belgique) entourés ici de Monsieur Ngom, SG de la CONFEMEN, et de Monsieur Dehaybe, administrateur général de l'AIF.

mesures visant soit à optimiser l'utilisation des ressources existantes, soit à supprimer les obstacles à la scolarisation.

Aussi porteuses qu'elles soient, ces stratégies ne constituent qu'un élément de réponse à la faiblesse des capacités d'accueil des systèmes éducatifs dans les pays du Sud. L'accroissement du financement extérieur est un deuxième élément de réponse. Outre les demandes de financements internes à la Francophonie, auxquelles s'engagent à répondre certains partenaires techniques et

tenus permettant de développer l'autonomie des apprenants et d'assurer le transfert des savoirs, savoir-faire et savoir-être.

L'élément central de la refondation, le développement des curricula et leur harmonisation au niveau régional, est évidemment jugé porteur et un appui francophone renouvelé est sollicité dans ce sens.

Le débat a également mis l'accent sur l'impact positif des politiques visant à développer l'utilisation des langues nationales dans les premières années d'apprentissage parallèlement à l'amélioration des acquis en langue française.

Les stratégies d'évaluation critériée des apprentissages ne sont pas intégrées au processus de mesure du rendement des systèmes éducatifs. Vu leur caractère porteur, il conviendrait d'identifier les ressources francophones et de développer la coopération en la matière.

Les discussions ont souligné la nécessité d'identifier les marges de manoeuvre existantes au sein même des systèmes éducatifs. Il fut souligné dans ce cadre l'importance d'une appropriation par l'ensemble des pays des résultats et méthodes du Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN (PASEC).

Il fut enfin rappelé que la motivation du personnel enseignant doit être soutenue par des politiques de valorisation de ce personnel et le développement de démarches incitatives.

► **Processus de refondation et de réforme** : comment piloter efficacement le changement ? Toutes les conditions de réussite ont-elles été réunies ? Quelles sont les attentes à l'égard de la coopération multilatérale francophone en la matière ?

Pour mener la refondation à son terme, il est nécessaire :

► d'appuyer les pays dans le processus de refondation en collaboration avec les partenaires techniques et financiers;

- d'adopter une approche globale où la refondation du système éducatif sera articulée avec le renouveau culturel et les stratégies de reconstruction socio-économique;
- d'inscrire la politique de refondation des systèmes éducatifs dans un processus de réajustement évolutif.

En sus de ce débat dont les lignes directrices sont intégrées à la Déclaration de Bamako (voir p. 6 et 7 de ce même numéro), les Ministres ont examiné et adopté les budgets de fonctionnement (voir article relatif à la Commission Administrative et Financière, p. 5) et de programme (voir article relatif à la réunion des Correspondants nationaux, p. 5) du Secrétariat Technique Permanent et décidé du recrutement d'un nouveau commissaire aux comptes, un des mandats arrivant à terme.

La Conférence a de plus entendu et apprécié très positivement les résultats du Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN (voir article relatif aux résultats du PASEC, p. 8 et 9).

La Conférence a adopté des modifications au Règlement Administratif et Financier et aux Statuts. Suite aux modifications de statuts, le Bureau de la CONFEMEN a été élargi afin d'ouvrir l'accès à toutes les aires géographiques de la Francophonie. En conséquence, le **Bureau** de l'intersession 2001-2002 est composé de 12 membres qui se répartissent comme suit :

PRÉSIDENT	Mali
1^{ER} VICE-PRÉSIDENT	Burkina Faso
2^E VICE-PRÉSIDENT	Côte d'Ivoire
RAPPORTEUR	France
PAYS SIÈGE	Sénégal
MEMBRES	Canada Nouveau-Brunswick
	Cté française de Belgique
	Congo
	Gabon
	Liban
	Madagascar
	Suisse

Enfin, la Conférence s'est donné pour sa prochaine session le thème de débat

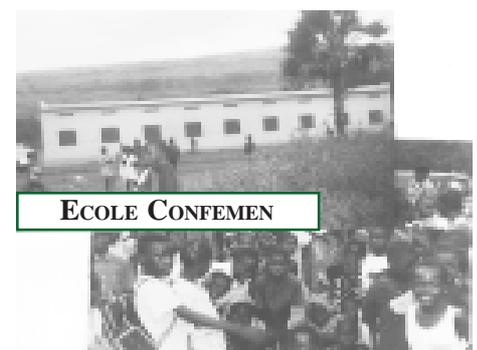
qui suit : *Stratégies de renforcement du financement et de la gestion en vue de l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation/formation.*

Dernier point de consensus, les ministres et délégués souhaitent que soient revues les modalités d'organisation des sessions ministérielles de façon à permettre à celles-ci de se consacrer en priorité au contenu et mandatent les correspondants nationaux des pays membres du Bureau afin d'établir des propositions dans ce sens.



La célébration du 40e anniversaire de la CONFEMEN a connu plusieurs temps forts dont nous nous faisons brièvement l'écho.

En premier lieu, toutes les personnes présentes le mercredi 25 octobre 2000 ont été invitées au baptême d'une école CONFEMEN. Choisie sur base des priorités CONFEMEN (école du niveau primaire, située dans un milieu défavorisé, menant des actions volontaristes en faveur de la scolarisation et, particulièrement, de la scolarisation des filles), l'école de Dogodouma située dans un faubourg populaire de Bamako a ainsi été rebaptisée "école CONFEMEN".



La soirée culturelle, outre des chants et danses traditionnels, a permis aux participants d'assister à la représentation d'une pièce de théâtre militant en faveur de la scolarisation des filles.



Cet homme qui refuse la scolarisation à sa fille, à sa femme, se voit obligé de recourir à une fille scolarisée pour prendre connaissance du contenu d'une lettre de son frère

La soirée culturelle ce fut aussi l'occasion de récompenser les gagnantes du concours "Mon école, Ton école", soit :

- ▶ Nadia Jean Elegbédé Paul, d'abord, élève de CM2 à Banadabari II (Niger), dessinatrice qui nous a offert cette oeuvre;



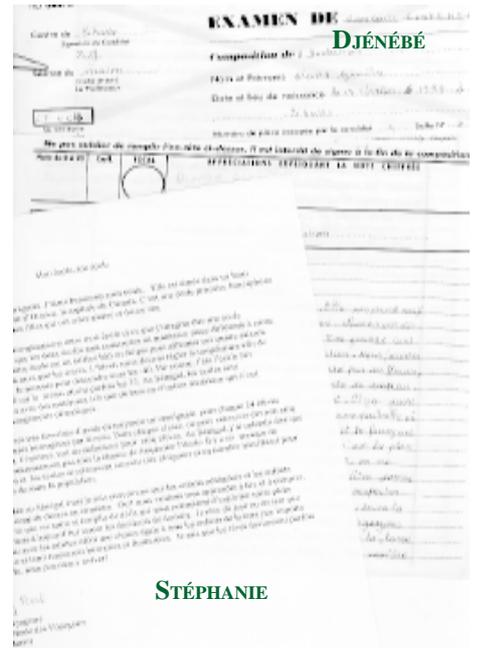
- ▶ Djénébé Diarra, 12 ans, élève au Centre de Sikasso (Mali);
- ▶ Stéphanie Paul, 11 ans, élève de 6^e à l'école des Voyageurs, Orléans (Ontario), auteures toutes deux de textes qui soulignent les différences entre systèmes scolaires du Nord et du Sud certes, mais aussi une volonté commune d'apprendre, de s'instruire.

LA CORRESPONDANTE DU NIGER REÇOIT LE PRIX DE NADIA



Cette soirée toujours fut encore l'occasion de remettre symboliquement à divers partenaires de l'école malienne (parents, enfants, syndicats, ...) les fournitures destinées à 100 classes et 5.000 élèves maliens.

L'opération cofinancée par l'Agence intergouvernementale de la Francophonie et la CONFEMEN permettra, in fine, d'équiper 100 classes réparties dans les 9 districts maliens. Les écoles ont également été choisies sur des critères en



parfaite concordance avec les priorités de la CONFEMEN. Il s'agit d'établissements du niveau primaire, situés dans des milieux défavorisés et menant des actions volontaristes en faveur de la scolarisation des filles.



Enfin, cerise sur le gâteau, le Ministre malien a fait don à la CONFEMEN, représentée par son secrétaire général, d'une sculpture qui symbolise à la fois la CONFEMEN, son action et cette date d'anniversaire.



Réunion du Bureau de la CONFEMEN Bamako 26 octobre 2000

Les membres du Bureau ont entendu le rapport de la réunion du groupe de travail préparatoire à la 49e session ministérielle. Les rapports de la Commission Administrative et Financière et de la réunion des Correspondants nationaux leur ont ensuite été soumis et ont été adoptés par les participants.

Le Bureau a en outre arrêté les modalités d'organisation du débat ministériel, une organisation en deux temps : une part des discussions se déroulant en groupes de travail, la débat se terminant en plénière.

Les participants ont adopté le projet d'ordre du jour de la Conférence. Se penchant ensuite sur les propositions de modification des statuts et constatant notamment que l'intention d'ouvrir le Bureau à d'autres membres pouvait être compromise par la situation d'arriérés de cotisation, les membres du Bureau ont préconisé l'organisation d'une rencontre entre les pays du Sud pour discuter de cette question ainsi que de la clé de répartition du budget de fonctionnement.

Enfin, les membres du Bureau ont marqué leur intérêt pour la rencontre CONFEMEN/AIF inscrite à l'ordre du jour de la Conférence.

Réunion des Correspondants nationaux Bamako 23 au 25 octobre 2000

Après un rappel des décisions de la 48e session ministérielle, les correspondants nationaux ont bénéficié des informations relatives au suivi politique, qui en a été fait par le Secrétaire général. Les conseillers travaillant au STP ont ensuite fait rapport sur les activités déployées tant dans le cadre du Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN (PASEC), que du Centre d'Information et de Documentation (CID) et des groupes de travail réunis en suivi ou en préparation des sessions ministérielles. La dynamisation



du réseau des Correspondants nationaux a également été évoquée ainsi que le suivi qu'il conviendrait de donner aux actions entreprises dans ce cadre (séminaire de formation et mise en réseau des correspondants nationaux).

Marquant leur accord sur les propositions de programmation présentées pour l'intersession 2001-2002, les Correspondants nationaux proposent aux Ministres un financement du programme de l'intersession s'élevant à 280 millions de FCFA et se répartissant comme suit:

	<u>en millions de FCFA</u>
PASEC	163
CID	27
Réunions de groupes de travail	40
Engagement d'un conseiller technique PASEC	50
TOTAL	280

Prenant ensuite connaissance des propositions de thèmes émis par les pays, les Correspondants nationaux ont suggéré de se situer dans la continuité des orientations CONFEMEN depuis Yaoundé et que, quel que soit le thème retenu, son exploitation tienne compte des résultats du Forum mondial sur l'éducation de Dakar.

Le rapport de la Commission Administrative et Financière a été adopté, sous réserve d'un accord de la Conférence ministérielle sur la nouvelle clé de répartition des cotisations alimentant le budget de fonctionnement.

Réunion de la Commission Administrative et Financière (CAF) Bamako 23 au 25 octobre 2000

La présentation du rapport des Commissaires aux Comptes a amené la CAF à souligner les problèmes récurrents des arriérés de contribution. Les participants ont rappelé en conséquence que le non paiement des cotisations entraîne l'inéligibilité au Bureau et l'exclusion d'une participation au Programme et pourrait, à terme, altérer le fonctionnement de l'organisation.



En conclusion de l'examen du rapport des Commissaires aux Comptes, les membres de la CAF, soulignant la bonne gestion des documents comptables, ont recommandé que le quitus soit accordé au Secrétaire général pour sa gestion durant l'exercice financier 1999 de la CONFEMEN.

L'un des Commissaires aux Comptes a été renouvelé dans son mandat, tandis que proposition est faite à la ministérielle d'examiner le renouvellement du mandat du deuxième.

Après remaniement des projets de budgets de fonctionnement du Secrétariat Technique Permanent pour les années 2001 et 2002 afin de contenir la tendance à la hausse dans des proportions raisonnables, la CAF s'est prononcée en faveur des budgets de fonctionnement qui suivent :

STP - BUDGETS DE FONCTIONNEMENT	
Année 2001	71.148.268 FCFA
Année 2002	74.148.268 FCFA

La CAF a également marqué son accord sur les modifications à apporter au Règlement Administratif et Financier afin de permettre au Secrétaire général, avec l'accord du Président en exercice, de prendre des décisions d'ordre financier pour obtenir une gestion efficace du Secrétariat Technique Permanent.

La CAF a enfin examiné et marqué son accord sur :

- ▶ la proposition de renouvellement de la voiture de fonction du Secrétaire général;
- ▶ les propositions de modifications à apporter au Règlement du Comité scientifique du Programme d'Analyse des Systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC).

Les travaux se sont clos sur une dernière recommandation. Les membres de la CAF souhaitent en effet pouvoir disposer des documents préparatoires un mois avant la tenue des réunions et demandent qu'une disposition à cet égard soit inscrite au Règlement Administratif et Financier lors de sa révision.

Réunis à la fois pour la 49^e session de la CONFEMEN et pour la célébration du 40^e anniversaire de notre Conférence - la plus ancienne parmi les institutions francophones -, Nous, ministres de l'Éducation et chefs de délégation, souhaitons à l'issue de nos travaux faire part de nos préoccupations, ouvrir de nouvelles perspectives et réaffirmer notre engagement dans la coopération francophone.

Six mois après le Forum mondial sur l'éducation de Dakar, où nous avons pu constater avec l'ensemble de la Communauté internationale que, dix ans après Jomtien, l'objectif d'une éducation de base pour tous est loin d'être atteint, il apparaît qu'une longue route reste à parcourir. En effet, s'il est possible de mesurer le chemin parcouru, personne ne peut céder à l'autosatisfaction:

- onze pays parmi les vingt derniers classés dans le rapport sur le Développement humain du PNUD à la rubrique «Disparités dans l'enseignement» appartiennent à l'Afrique subsaharienne francophone;
- onze pays de la CONFEMEN affichent toujours des taux bruts de scolarisation inférieurs à 70%;
- les huit pays où la plus forte proportion d'élèves n'atteindra pas la cinquième année primaire sont francophones;
- dans l'espace francophone, 20% seulement des sortants du primaire entrent dans l'enseignement secondaire;
- cinq à dix pour cent des effectifs du secondaire entreprennent une formation professionnelle et technique;
- l'impact du sida, qui frappe cruellement les jeunes, leurs familles et les personnels de l'enseignement de nombreux pays, risque à terme d'anéantir une bonne partie des efforts entrepris.

À l'issue de nos débats, nous voulons réaffirmer les lignes de force qui caractérisent nos travaux (Nouvelle école de base, Formation professionnelle et technique et insertion des jeunes dans la vie active, dynamique partenariale et rôle nouveau de l'État, processus démocratique de refondation) et nous désirons insister particulièrement sur :

- la prise de conscience, au Nord comme au Sud, de la persistance de disparités entre filles et garçons, soit dans l'éducation de base, soit au niveau secondaire, mais surtout dans les filières de formation professionnelle et technique;
- la nécessité de développer des stratégies novatrices pour réduire ces disparités : élimination des obstacles juridiques, larges campagnes de sensibilisation de la population, mesures diversifiées de discrimination positive à l'égard des filles;
- l'indispensable articulation entre l'éducation formelle et non formelle et le développement local;
- le renforcement de la coopération entre les partenaires techniques et financiers bilatéraux et multilatéraux afin de réaliser l'engagement collectif pris lors du Forum de Dakar qu' " aucun pays qui a pris un engagement sérieux en faveur de l'éducation de base ne verra ses efforts contrariés par le manque de ressources ";
- la prise en compte dans les politiques nationales de la question des langues nationales, facteur important d'amélioration de la qualité;
- l'adoption de procédures d'évaluation des apprentissages qui visent en priorité l'amélioration de la qualité;
- l'appropriation par l'ensemble des pays des résultats et des méthodes du Programme d'Analyse des Systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC).

Nous reconnaissons que nous sommes investis, au niveau national, d'une mission fondamentale dans la définition et la mise en œuvre de nos politiques éducatives. Il nous revient donc de veiller à une bonne harmonisation entre leurs diverses composantes, à leur ancrage dans la politique nationale de développement durable en impliquant l'ensemble des acteurs et des partenaires de nos systèmes éducatifs.

Nous reconnaissons aussi que les engagements pris lors du Forum de Dakar appellent de notre part la définition de Plans nationaux d'Éducation pour tous d'ici 2002 et la création de réseaux régionaux. Nous sommes déterminés à tenir ces engagements.

Nous constatons que nos systèmes éducatifs, spécialement ceux d'Afrique, d'Haïti et du Sud-Est asiatique, sont confrontés à des difficultés majeures et que nous continuons à nous présenter en ordre trop dispersé sur la scène internationale. Préoccupés par l'urgence et la gravité de la situation, nous soulignons l'impérieuse nécessité, pour la Francophonie en général et pour la CONFEMEN en particulier, de faire preuve d'une meilleure cohérence et d'une cohésion plus affirmée. Les bilans existent, nous disposons d'une réflexion pertinente, d'une capacité d'expertise reconnue et de propositions d'actions porteuses d'avenir. Il nous faut maintenant nous engager véritablement.

Nous reconnaissons enfin que nous devons au sein de la CONFEMEN, et en conformité totale avec ses statuts, identifier nos besoins communs, développer des orientations convergentes et agir en fonction de ces priorités, tant en Francophonie que dans les instances internationales et dans nos relations bilatérales. Plus que jamais ces enjeux éducatifs légitiment une CONFEMEN vivante et active au sein de laquelle chacun de ses membres, ses organes directeurs et exécutifs, s'engagent résolument pour l'atteinte de ces objectifs.

Nous rappelons la qualité des travaux menés au sein de la CONFEMEN tant dans le domaine de la réflexion que dans celui de l'information et de la documentation. Nous apprécions également hautement la pertinence du Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN (PASEC) comme instrument d'aide à nos décisions politiques. Nous nous réjouissons qu'il se poursuive. Nous souhaitons qu'il soit très largement connu et diffusé et exprimons le vœu qu'il soit pris en compte, notamment lors du Sommet sur l'Education qui réunira, le 27 novembre prochain à Bamako, six Chefs d'Etat africains.

Nous nous réjouissons de l'intensification des relations positives entre la CONFEMEN et l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF), opérateur principal des Sommets, et souhaitons que la programmation future soit encore plus étroitement liée avec les orientations de la CONFEMEN. Nous prenons acte des progrès déjà accomplis, souhaitons la poursuite des efforts dans ce sens et demandons qu'au cours du prochain biennium l'accent soit mis sur :

- l'apport aux pays membres qui en feraient la demande d'un soutien pour l'élaboration de leurs programmes nationaux et pour leurs négociations dans les enceintes internationales compétentes, afin de faciliter l'accès aux financements correspondants ;
- la poursuite des politiques visant à doter les classes en manuels scolaires adaptés tout en contribuant à développer les capacités éditoriales du Sud;
- l'intensification des activités visant au développement des curricula, à leur harmonisation au niveau régional et l'intégration de l'éducation à la citoyenneté démocratique, à la santé et à l'environnement;
- l'importance de la formation initiale et continue des personnels de l'éducation, particulièrement pour les chefs d'établissement, comme un élément déterminant d'un processus de refondation;
- la prise en compte de manière plus intense des résultats du PASEC pour la mise en œuvre des activités de l'AIF.

Dans cette perspective, nous souhaitons qu'une Francophonie visible, active, participative, ouverte à la collaboration avec l'ensemble des organisations et associations internationales (OUA, Unesco, Unicef, FMI, Banque mondiale, BAD, UE, ADEA, FAWE) saisisse toutes les occasions pour susciter les synergies nécessaires et renforcer des partenariats devenus aujourd'hui indispensables.

Nous invitons les Chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie, convaincus de l'importance de l'éducation, partie intégrante des droits fondamentaux et clé de tout développement, à réaffirmer lors du prochain Sommet de Beyrouth le rôle déterminant de la CONFEMEN et de sa mission, ainsi qu'à prendre en compte ces orientations dans la programmation de ses opérateurs.

Nous accueillons avec grand plaisir au sein de notre Conférence le Cambodge, le Laos et la Macédoine et invitons les pays francophones non encore membres à nous rejoindre dès que possible.

Nous adressons aux autorités et au peuple malien nos vifs remerciements pour la qualité et la chaleur de leur accueil ce qui nous a permis de mener nos travaux dans un climat agréable et avec succès.

Nous acceptons avec gratitude l'invitation du Liban pour la prochaine réunion de notre Bureau et celle du Burkina Faso pour la tenue de notre 50^e session en 2002 sur le thème : «*Stratégies de renforcement du financement et de la gestion en vue de l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation/ formation* ».

Outre les résultats relatifs au suivi d'une cohorte de la 2^e à la 6^e année de l'enseignement primaire (voir *CONFEMEN au Quotidien*, n° 33, p. 4 à 6), les participants à la 49^e Confémen ont pu apprécier les conclusions d'une analyse réalisée pour le compte de l'OCDE à partir des premiers résultats du PASEC (voir également *CONFEMEN au Quotidien*, n° 39/40, p. 26 et 27).

Cette analyse porte sur la 5^e année du primaire au Burkina Faso, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et à Madagascar. Elle a généralement confirmé les effets examinés antérieurement. Les variables jugées particulièrement intéressantes par la chercheuse sont représentées par le schéma ci-dessous.

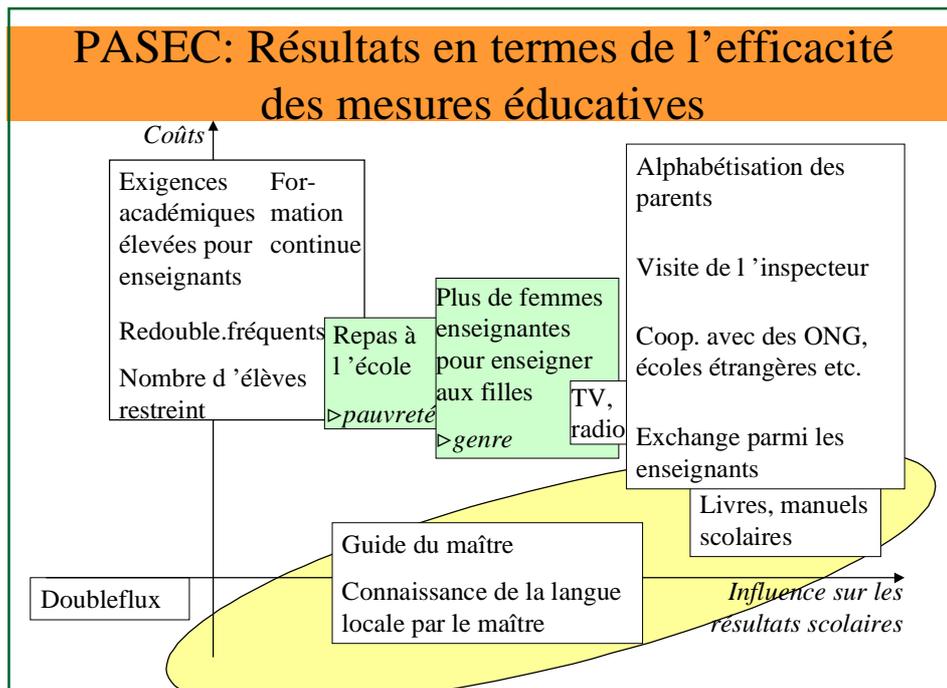
veau de la famille, l'impact de la disponibilité en livres (+ 6% du score moyen) est plus important que celui des autres médias tels que la radio ou la télévision, et, en même temps, ils sont beaucoup moins chers. Ouvrir l'accès à des bibliothèques publiques (éventuellement des bibliothèques mobiles), autre moyen d'accroître la disponibilité en livres, peut également se révéler rentable. Les manuels scolaires, pour peu qu'ils soient adaptés à l'apprentissage et utilisés en classe, ne coûtent pas plus cher et entraînent des résultats encore plus favorables (+18%).

En fait, comparé à l'équipement en livres, l'effet de toute autre mesure est plutôt modeste.

l'abandon de certaines mesures très onéreuses mais peu efficaces. Il s'agit des mesures qui se situent en haut de l'échelle des coûts et tout à fait à gauche de l'axe relatant l'influence sur les résultats scolaires. Leur abandon permettrait en effet de libérer des ressources en faveur de mesures ayant un effet plus marqué sur les résultats scolaires. Signalons que les résultats enregistrés mettent également en cause la politique du double flux. Il conviendrait à tout le moins de réfléchir à l'utilisation de ce mode de gestion.

Bénéfiques en termes de résultats mais assez coûteuses à mettre en oeuvre, les mesures situées en haut et à droite du schéma peuvent être encouragées mais accompagnées d'un contrôle des coûts et de la pertinence par rapport au contexte local. Ainsi l'alphabétisation des parents exerce une influence clairement positive sur l'apprentissage des enfants mais essentiellement si les parents jugent que l'alphabétisation leur est utile dans la vie quotidienne ce qui assure la durabilité des acquis.

Deux facteurs, représentés en gris sur le schéma, sont mis en évidence par la chercheuse. Il s'agit d'un support nutritionnel à l'école et du recrutement d'un nombre plus élevé d'enseignantes qui exercent tous deux une double influence. En effet, outre un impact positif sur les acquis scolaires, le premier agit dans le même temps sur la réduction de la pauvreté et le deuxième sur la promotion de la femme.



Qu'est-ce qu'une mesure efficace ?

Toutes les mesures clairement efficaces sont soulignées par l'ovale qui les entoure. Elles se situent bien entendu en haut de l'axe qui figure une influence positive sur les résultats scolaires et en bas de l'axe qui figure les coûts.

C'est l'équipement en livres qui l'emporte en termes d'efficacité sur toutes les autres variables politiques. Au ni-

Néanmoins certaines mesures peuvent être introduites presque sans coûts et présentent donc une relation coût/bénéfice très favorable. Il s'agit de l'emploi des maîtres dans les régions dont ils parlent la langue et de leur équipement en guides du maître pour les sujets qu'ils enseignent.

D'autres gains très appréciables en termes d'efficacité sont possibles à travers

Pourquoi pauvreté est-elle synonyme de mauvais résultats scolaires ?

Ce n'est pas le manque de moyens en tant que tel qui entraîne de mauvais résultats, c'est une série de carences liées à la pauvreté tel le manque ou l'absence d'outils d'apprentissage, le manque de nourriture et les problèmes de santé, l'absence d'un contexte familial favorable à l'apprentissage.

Les résultats obtenus par la chercheure, figurés par le schéma ci-contre, cible trois mesures permettant de répondre aux problèmes particuliers des pauvres:

- ▶ dotation en outils pédagogiques;
- ▶ alimentation régulière et équilibrée;
- ▶ enrichissement culturel de l'environnement familial.

La dotation en livre a déjà été érigée comme priorité, efficace pour tous les enfants, elle se révèle donc également particulièrement importante pour réduire le désavantage des enfants pauvres. L'introduction de repas scolaires, autre mesure très bénéfique en faveur des enfants de milieux défavorisés, est liée à des coûts non négligeables, s'il s'agit de mettre en place des cantines scolaires et de fournir un déjeuner complet à tous les enfants. Il conviendrait probablement d'envisager des mesures intermédiaires comme la distribution de lait ou de petites collations ou une limitation de la distribution gratuite aux familles les plus démunies.

Ces deux mesures sont donc considérées comme les plus appropriées dans la lutte contre les disparités liées à la pauvreté. A contrario, des mesures telles que la disponibilité d'autres médias ainsi que l'alphabétisation des parents, qui sont ou peuvent être liées, nous l'avons vu, à des coûts élevés et se révèlent relativement peu efficaces au plan des acquisitions, passeront au second plan.

Comment lutter contre les disparités filles/garçons dans les acquisitions scolaires ?

La comparaison directe des résultats scolaires des garçons et des filles ne montre que peu de différences significatives entre les sexes. Ceci peut surprendre dans la mesure où la plupart des enquêtes relèvent un avantage significatif des filles, du moins dans les disciplines de langues et de lecture.

Comparer les résultats en prenant pour variable la manière d'apprendre permet d'expliquer ce phénomène. En effet, l'analyse des données du PASEC quant aux différences dans l'apprentissage des

Acquisitions scolaires et pauvreté

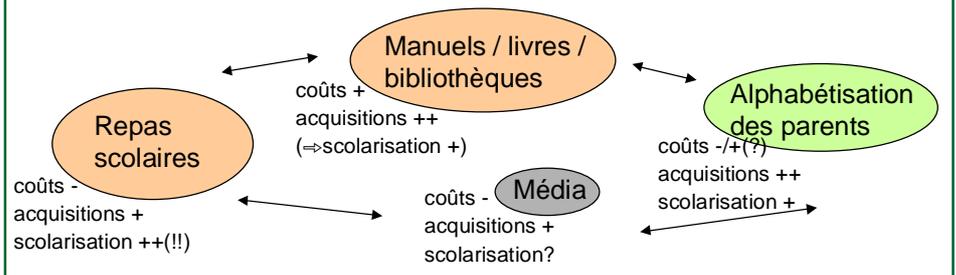
1. Les pauvres, sont-ils de plus mauvais élèves?

- Manque d'outils d'apprentissage
- Manque de nourriture et problèmes de santé
- Manque de contexte familial favorable à l'apprentissage

2. Les pauvres, apprennent-ils différemment?

- ♦ Pas de différence significative.

3. Comment aider les pauvres à mieux apprendre?



enfants démontre que les filles profitent d'une façon significative d'une enseignante féminine et que les garçons obtiennent également de meilleurs résultats par rapport aux filles quand l'enseignant est un homme. En fait, la différence entre les acquisitions des filles et des garçons est accrue d'environ 6,5% du score moyen en faveur de ces derniers lorsque l'enseignant est un homme.

Ces résultats s'expliquent certainement par le rôle de modèle de l'enseignant. Ils peuvent être aussi attribués aux problèmes de harcèlement sexuel qui

semblent sévir dans beaucoup d'écoles d'Afrique subsaharienne.

Une mesure doit certainement être encouragée dans ce cadre, il s'agit d'inciter les femmes à choisir la profession enseignante.

La chercheure avance comme deuxième mesure envisageable la séparation des élèves par sexe avec un enseignant du même sexe pour chaque groupe d'enfants dans les gros établissements où une telle organisation est envisageable sans coûts supplémentaires.

Acquisitions scolaires et la différence des sexes

- Peu de différences significatives entre les résultats des filles et des garçons (contrairement à beaucoup de pays industrialisés, cf. IEA 1991).
- Différences dans l'apprentissage:

La différence entre les acquisitions des filles et des garçons est accrue d'environ 6,5% du score moyen en faveur des derniers quand l'enseignant est un homme.

⇒ L'importance des enseignantes; classes séparées par sexe?



Nouvelles de nos pays membres

Vos nouveaux interlocuteurs

Burkina Faso

Monsieur Fidèle KIENTGA, Ministre de l'Enseignement de base et de l'Alphabétisation des masses

Burundi

Monsieur Cyrille NZOHABONAYO, Correspondant national

Cambodge

Monsieur TOL LAH, Ministre de l'Education, de la Jeunesse et des Sports
Monsieur SAR NAK, Correspondant national

Canada-Québec

Madame Claire THIVIERGE, Correspondante nationale, Ministère des Relations internationales

Comores

Madame Moiécha Cheikh YAHAYA, Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle

Guinée

Monsieur Jean DELACROIX, Correspondant national

Laos

Monsieur Phimmasone LEUANG-GKHAMMA, Ministre de l'Education

Macédoine

Monsieur Gale GALEV, Ministre de l'Education

Maurice

Monsieur Louis Steven OBEEGADOO, Ministre de l'Education et de la Recherche scientifique

Mauritanie

Madame Nelghouha Mint Mohamed VALL, Correspondante nationale

République Démocratique du Congo

Monsieur Abdoulaye YERODIA, Ministre d'Etat chargé de l'Education nationale

Canada-Québec

Indicateurs de l'éducation. Edition 2000

 Ministère de l'Education

En 1998-1999, la dépense totale d'éducation au Québec représente 7,8% du PIB. Le primaire et le secondaire représentent 55,2% de la dépense globale, l'enseignement collégial, 12,3% et les universités 21,2%. Les 11,3% restants financent divers programmes de formation de la main-d'oeuvre.

Le schéma de la page ci-contre présente les proportions d'une cohorte de jeunes accédant aux études et obtenant un diplôme à chacun des ordres d'enseignement. Dans une génération de 100 personnes, 84 personnes obtiendront un diplôme du secondaire, dont 23 diplômés en formation professionnelle.

Le parcours scolaire est loin d'être symétrique pour les deux sexes. En effet, en 1998-1999, beaucoup plus d'hommes que de femmes (soit 23% contre 9%) laissent leur études avant d'avoir obtenu quelque diplôme que ce soit.

Un ou une enfant entré à l'école primaire en 1997-1998 pouvait espérer bénéficier d'une moyenne de 15,4 années de

fréquentation scolaire. En 1998-1999, il fallait compter une moyenne de 11,2 années et 82.753 \$ pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaires. La proportion de jeunes de 19 ans qui n'ont pas obtenu de diplôme du secondaire et qui ont quitté les études s'établissait à 18% au début de 1998-1999.

En juin 1999, les élèves de 4^e et 5^e années du secondaire ont obtenu une moyenne de 75% et un taux de réussite de 87,8% dans les matières où le ministère de l'Education a administré des épreuves uniques. Les garçons ont obtenu une moyenne de 74,1% et les filles, une moyenne de 75,8%.

A la fin des études collégiales, en 1998-1999, c'étaient 81% des diplômées et des diplômés de la formation préuniversitaire âgés de moins de 25 ans qui se dirigeaient vers des études universitaires, alors que celles et ceux de la formation technique faisaient de même dans une proportion de 22%.

En mars 1999, l'insertion au travail des

sortants et des sortantes du secondaire¹, du collégial et de l'université qui ne poursuivent pas des études plus avancées peut se mesurer à l'aune des taux de chômage enregistrés par chaque catégorie figurés par le tableau ci-dessous.

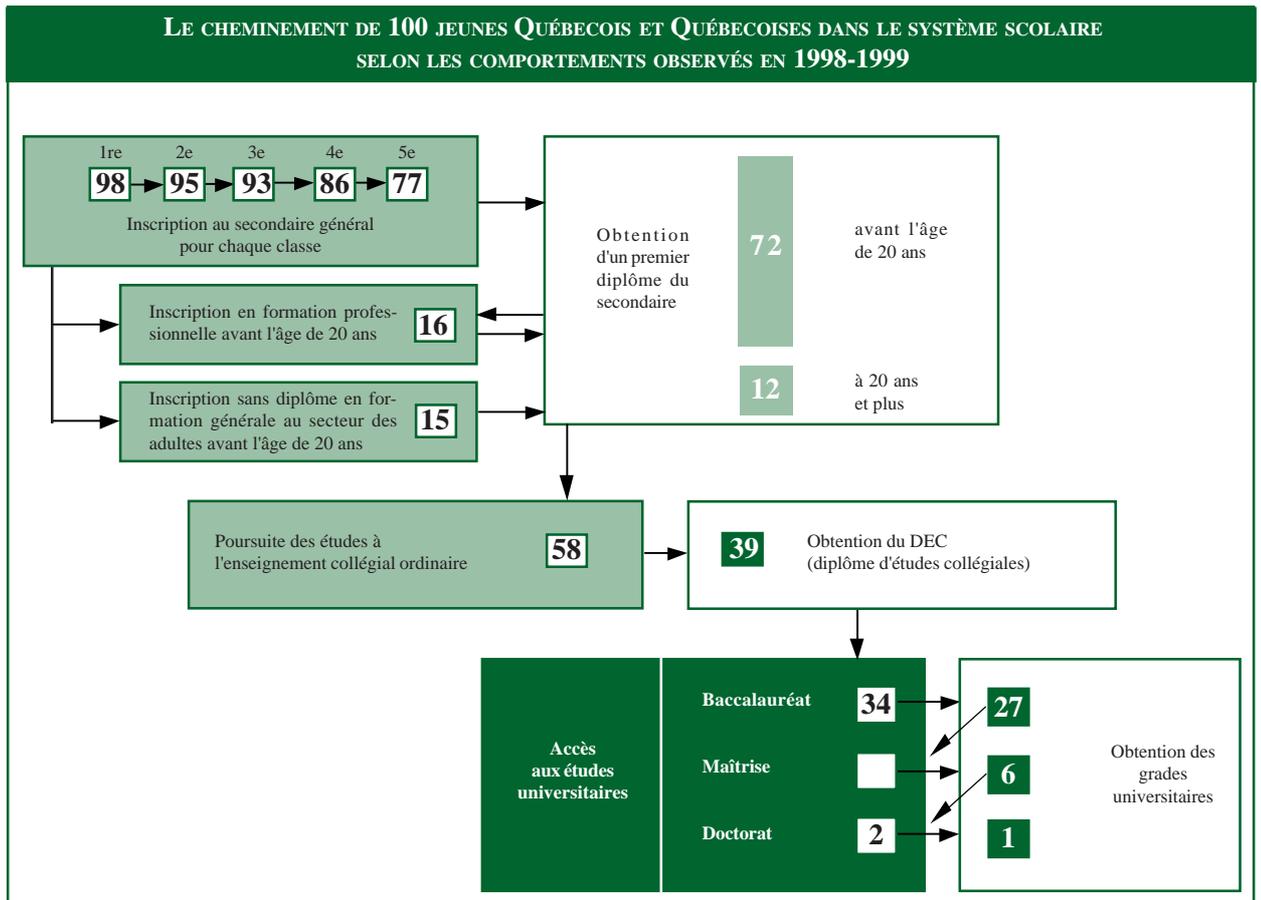
DIPLÔMÉS 1997-1998	TAUX DE CHÔMAGE EN MARS 1999
Ens. secondaire	
DEP	15,1
ASP	12,4
Ens. collégial	
Préuniversitaire	11,9
Technique	6,8
Ens. universitaire	
Baccalauréat ²	6,4
Maîtrise	7,4

Globalement, l'emploi au Québec a augmenté de 217.000 emplois entre 1990 et 1999. Cette augmentation de l'emploi n'a pas profité à tous les travailleurs et

¹ L'analyse porte sur les titulaires d'un diplôme d'études professionnelles du secondaire ou d'une attestation de spécialisation professionnelle

² le baccalauréat est obtenu au terme du 1^{er} cycle de l'enseignement universitaire

à toutes les travailleuses. En effet, lorsque l'on considère le nombre d'emplois par niveau de scolarité, les variations entre 1990 et 1999 sont les suivantes: pas de diplôme du secondaire (-30,5%), diplôme secondaire (-7,3%), études post-secondaires partielles (-1,1%), études post-secondaires réussies (+35,4%), études universitaires réussies (+54%). Signalons qu'au Canada-Québec, en



1999, plus de la moitié des emplois étaient occupés par des titulaires de diplômes post-secondaires ou universitaires.

Décrochage et abandon scolaires

Ministère de l'Éducation, Bulletin statistique de l'éducation et Indicateurs 2000

Le décrochage scolaire, ce nouvel indicateur de performance intégré aux indicateurs de l'éducation 2000, correspond à la proportion d'une population d'âge donné qui ne fréquente pas l'école et qui n'a pas obtenu de diplôme du secondaire.

À la rentrée scolaire 1998, ce taux (voir tableau ci-contre) était de 10,8% des jeunes de 17 ans. Les écarts entre hommes et femmes ont tendance à se creuser à l'avantage de ces dernières. En effet, alors qu'en 1979 les écarts étaient assez faibles (2,9%), ils sont passablement plus importants en 1998 (4,6%). Cette analyse vaut pour tous les autres âges apparaissant au tableau ci-contre.

Si on regarde ce qui se passe à un âge donné, les chiffres rendent également compte d'une baisse sensible du décrochage depuis 20 ans. Ainsi, le taux à 17 ans est passé de 26,2% en 1979 à 10,8% en 1998 et à 19 ans, il est passé de 40,5%

	TAUX DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE SELON L'ÂGE ET LE SEXE (EN %)					
	1979	1984	1989	1994	1997	1998
17 ans	26,2	16,5	18,5	10,5	10,4	10,8
Hommes	27,6	18,8	21,3	12,1	12,8	13,0
Femmes	24,7	14,0	15,5	8,8	7,9	8,4
18 ans	35,7	23,7	23,4	17,7	15,0	16,8
Hommes	38,0	26,8	27,1	20,6	18,5	20,9
Femmes	33,2	20,4	19,6	14,6	11,2	12,6
19 ans	40,5	26,9	27,1	20,4	18,4	18,0
Hommes	43,8	30,1	31,1	24,7	22,7	22,3
Femmes	37,2	23,6	22,9	15,9	13,9	13,5

à 18,0% durant la même période.

Cet indicateur se différencie des mesures relatives à la proportion d'une génération n'obtenant jamais de diplôme du secondaire (16,4% en 1998-1999) dans la mesure où l'indice calculé ici est moins définitif. De fait, il est toujours possible qu'une personne non diplômée à 20 ans revienne plus tard aux études et obtienne un diplôme du secondaire.

La proportion d'une génération n'obtenant jamais le diplôme peut s'apparenter à ce qu'on appelle communément l'abandon scolaire. Ce taux est également en décroissance très nette depuis 20 ans. Il est passé de 43,0% en 1975-1976, à 20,8% en 1985-1986, puis à 12% en 1995-1996. Une légère augmentation a été enregistrée par la suite (19,2% en 1997-1998 et 16,4% en 1998-1999), augmentation due, notamment, à l'accroissement des exigences du régime pédagogique.

Bilan de l'éducation pour tous à l'an 2000

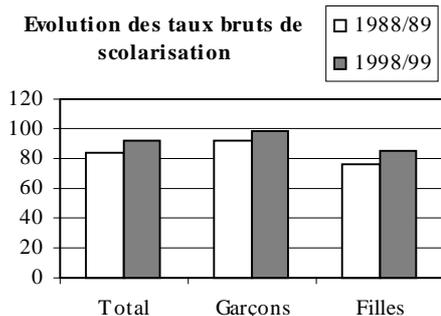
Ministère de l'Éducation nationale

Aux Comores, il existe deux systèmes éducatifs où l'enfant peut évoluer parallèlement et simultanément : l'école coranique et l'école officielle. La réforme du système éducatif en cours de préparation se propose d'intégrer ces deux types d'institutions scolaires.

Les programmes d'éveil de la petite enfance présentent des taux bruts de scolarisation très largement supérieurs à 100% du fait d'une participation massive (180,3% pour les garçons et 177,7% pour les filles) des enfants dans le système d'enseignement préscolaire coranique. Une faible offre (2,4%) d'enseignement maternel privé, concentrée en milieu urbain, coexiste avec ce système. Le préscolaire est par contre tout à fait absent du système public.

LES EFFECTIFS

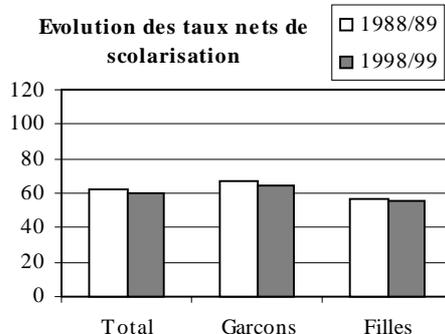
Au niveau primaire, l'ensemble des effectifs est passé de 66.326 élèves en 88/89 à 82.789 en 98/99, soit un taux d'accroissement de 25% sur la période. Tendance à la hausse donc, mais une hausse marquée de ruptures (années 92/93 et 94/95). Sous l'effet de la pression démographique, cette augmentation des effectifs ne se traduit pas par une véritable expansion de l'enseignement primaire. En effet, le taux brut de scolarisation (voir graphique ci-dessous), tous sexes confondus, n'a guère varié (87,6% en 89/90 contre 92% en 98/99) et les écarts de participation entre filles et garçons restent constants.



Les disparités régionales subsistent également, deux régions présentant de fai-

bles taux à la scolarisation des enfants, particulièrement des filles. Signalons également que l'enseignement privé, en pleine croissance (rythme d'accroissement annuel de 67,5%), paraît se développer au détriment d'un système public très affecté par les grèves scolaires.

L'analyse de l'évolution des taux nets de scolarisation (voir graphique ci-dessous) témoigne d'une stagnation, voire d'un tassement, de cet indicateur au niveau du pays.



Les écarts énormes entre taux bruts et taux nets de scolarisation par année d'études, de même que l'accroissement des élèves plus âgés par année d'étude jusqu'en 5^e année, dénotent un retard de scolarisation à chaque niveau d'études.

LES DÉPENSES PUBLIQUES D'ÉDUCATION

Entre 1990 et 1996, l'allocation du budget national de l'éducation a diminué, passant de 27 à 21% du budget total de l'Etat.

Les dépenses réellement exécutées pour l'enseignement primaire augmentent, elles, légèrement de 0,7% par an entre 1990 et 1998. Depuis 1994, ces dépenses couvrent uniquement les salaires. En chiffres absolus, la dépense par élève a augmenté de 24% entre 1990 et 1999 avec des variations en fonction des régions, la couverture scolaire en milieu rural étant plus onéreuse qu'en milieu urbain. Le salaire moyen des enseignants, en hausse constante de 1990 à 1995, évolue ensuite au gré des arriérés de salaires qui peuvent englober parfois jusqu'à la moitié du salaire annuel.

LES ENSEIGNANTS

Les femmes sont sous-représentées dans le corps enseignant. En effet, la parité hommes/femmes varie de 0,3 en 1988/89 à 0,4 en 1998/99.

Le pourcentage d'enseignants ayant le titre académique requis tend à s'élever (18,71% en 1988/89 pour le niveau BEPC, 0% pour le niveau BAC et +; 24,62% en 1998/99 pour le niveau BEPC, 13,90% pour le niveau BAC et +), de même que celui des enseignants ayant le diplôme pédagogique requis (29,93% en 1988/89, 47,62% en 1998/99). Signalons également une faible diminution du nombre d'élèves par maître sur la même période.

LE RENDEMENT INTERNE

Les taux de redoublement sont à la baisse tandis que les taux de promotion sont à la hausse quel que soit le niveau d'études. Les taux d'abandon sont par contre en augmentation. Cet état des lieux est dû en grande partie à l'influence du secteur privé émergent. En effet, si les passages se font de plus en plus faibles dans les écoles publiques, les établissements privés gagnent énormément d'effectifs supplémentaires.

Globalement, le suivi d'une cohorte en 1989 et en 1999 fait apparaître une baisse d'efficacité du système éducatif et la comparaison entre établissements publics et établissements privés montre que ce gaspillage de ressources affecte principalement le secteur public.

Dernier point, l'efficacité externe du système est également mise en cause. En effet, seuls 42,7% des élèves maîtrisent un ensemble de compétences de base en fin de cycle (6^e), pourcentage qui tombe à 30,3% en lecture/écriture et 33,2% en mathématiques. La vie courante sort du lot avec 88,4% de taux de réussite. En outre, ces résultats affectent autant l'enseignement public que l'enseignement privé.



Agence Canadienne de Développement International (ACDI)

L'ACDI, organisme de développement canadien, s'engage à investir pour les 5 années à venir davantage de ressources dans les 4 secteurs prioritaires du développement : l'éducation de base, la santé, la nutrition et la lutte contre le VIH/sida. L'ACDI a élaboré à cette fin un plan quinquennal destiné à augmenter les décaissements affectés aux 4 secteurs prioritaires et un cadre d'action qui circonscrit les objectifs et actions prioritaires de l'Agence.

Ce cadre d'action prioritaire, *Les priorités de développement social de l'ACDI : un cadre d'action*, prévoit donc notamment le développement des investissements et d'une programmation en matière d'éducation de base centrée sur l'atteinte de deux objectifs acceptés par la communauté internationale :

- ▶ obtenir des progrès indéniables vers l'égalité des sexes et le renforcement de l'autonomie des femmes en contribuant à supprimer toute discrimination entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2005;
- ▶ assurer une éducation primaire à tous les enfants de tous les pays d'ici 2015.

Afin d'atteindre ces objectifs, l'ACDI contribuera en priorité aux activités suivantes :

- ▶ appuyer le développement du secteur de l'éducation dans certains pays qui veulent entreprendre une véritable réforme de ce secteur et qui visent l'universalité d'accès à l'éducation primaire;
- ▶ améliorer la programmation dans le secteur de l'éducation;
- ▶ investir dans l'éducation des filles;
- ▶ intensifier les mesures de lutte contre le VIH/sida grâce à l'éducation;
- ▶ favoriser l'intégration des efforts des communautés et des organisations non-gouvernementales en matière d'éducation dans le cadre des grandes réformes du système d'éducation officiel;
- ▶ renforcer l'engagement politique.

La programmation de l'ACDI en matière d'éducation de base portera sur quatre domaines.

DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS : puériculture; stimulation et apprentissage grâce à des programmes en milieu familial ou communautaire et à des établissements préscolaires. Education des enfants en situation de difficulté.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET PROGRAMMES PARALLÈLES : développement des infrastructures et amélioration des installations et du matériel. Elaboration de programmes pédagogiques. Formation des enseignants et perfectionnement professionnel. Fourniture de matériel d'apprentissage. Evaluation des progrès de l'élève. Programme d'alimentation en milieu scolaire.

ÉDUCATION DE BASE POUR LES JEUNES ET POUR LES ADULTES : Programmes d'alphabétisation et d'enseignement du calcul adaptés à divers secteurs. Programmes d'éducation en milieu conventionnel et parallèle menant à l'acquisition de compétences de base dans des domaines tels que la santé, la nutrition et les techniques agricoles. Programmes d'éducation par l'intermédiaire des médias traditionnels et modernes et d'autres formes de communication.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS : amélioration de la gestion des systèmes et des institutions. Elaboration de politiques coordonnées visant à améliorer l'exécution des programmes d'éducation de base. Elaboration de politiques et de programmes visant à éliminer les obstacles à l'accès des filles et des femmes à l'éducation de base.

Demandes d'échange de correspondance

... et plus ... si affinités

Une petite école communale (250 élèves) située à Liège (Communauté française de Belgique) et, particulièrement, une classe de 4^e année (26 élèves de 8 à 10 ans) et leur professeur cherche à correspondre avec des classes de différents endroits du monde. Déjà en contact avec une classe en Algérie, une au Canada et une à la Réunion, ils aimeraient entrer en contact avec d'autres régions du monde au travers des échanges collectifs réciproques répartis sur l'année scolaire. L'objectif est d'échanger des renseignements sur le mode de vie de chacun : saisons, travail, habitations, cuisine, chansons, fêtes, école, famille

Ils privilégient les échanges de courrier classique et collectif (lettres, dessins, affiches, cassettes audio) plus aisés à gérer dans un cadre scolaire.

ADRESSE DE CONTACT :

Classe de Michel Lefin
Ecole primaire communale de Naniot
boulevard Jean Théodore Radoux, n° 63
4000 Liège (Belgique)
Courriel : lefin@caramail.com

Une autre école, de Guédawiaye celle-là (faubourg de Dakar au Sénégal), se lance dans le développement d'activités extra-scolaires. C'est dans ce cadre qu'une étude des souhaits des enfants a fait apparaître une demande unanime : ils désirent trouver des correspondants un peu partout dans le monde. L'école souhaite en outre procéder à un jumelage avec une école étrangère.

La demande de contacts part tous azimuts : de l'Arabie Saoudite, aux USA en passant par le Cap-Vert. Au sein des pays francophones, les élèves citent : le Canada, le Cap-Vert, la Communauté française de Belgique, la France, le Mali, le Maroc, le Luxembourg et la Suisse.

Pour répondre à la demande des enfants, il s'agirait d'abord de développer des échanges personnels entre élèves mais l'école est également prête à intégrer le processus.

ADRESSE DE CONTACT :

Ecole privée nouvelle Amadou Timbo Barry
B.P. 19240 Guédawiaye



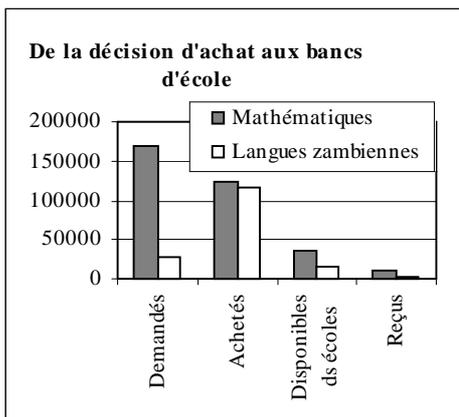
Anglophonie

Zambie : à la recherche des causes expliquant la pénurie des livres

✍ E. Silanda

Partant du postulat qui veut qu'améliorer les statistiques sur les livres améliorera la prise de décision, la gestion et l'élaboration de politiques, la Zambie a mené, sous l'égide de l'ADEA, une étude de suivi des manuels scolaires.

L'enquête statistique a montré que des quantités importantes de livres (voir graphique ci-dessous) achetés par le ministère de l'éducation n'atteignaient jamais les salles de classes. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : sur-achat de livres en langues nationales, sous-achat



en mathématiques et surtout dans le domaine du Sida et situation de pénurie dans les écoles dans les 3 domaines. En langues, l'écart entre demande et réception est de 25.180, en mathématiques de 160.974 et dans le domaine du Sida de 1.320.000.

Outre ces écarts, l'enquête a, d'ores et déjà, fait apparaître les problèmes suivants :

- ▶ retards ou erreurs de destination;
- ▶ écarts entre demandes des écoles et quantités d'ouvrages livrés;
- ▶ absence de planification ou de gestion coordonnée des ressources.

L'étude va maintenant analyser toute la chaîne du livre pour expliciter davantage les résultats.

In : *La Lettre d'information de l'ADEA*, vol. 12, n° 3, juillet-septembre 2000, p. 13 et 14. -

Développement participatif

"Participez, c'est un ordre !"

✍ K. Blanchet

Le développement local participatif est né sous l'impulsion d'organismes internationaux tels que la Banque Mondiale et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Il s'agit d'élaborer des projets conçus et réalisés avec les communautés et de satisfaire les besoins des populations en activités génératrices de revenus et en infrastructures collectives.

Concrètement, un agent de développement va aider la communauté à définir le projet, il sera relayé par des conseillers techniques qui viendront vérifier l'existence du groupe et le bien-fondé du projet. Concrètement aussi, la participation de tous est souvent assez difficile dans des sociétés parfois très hiérarchisées où la voix de certains se révèle prépondérante. Concrètement encore, la coopération fonctionne maintenant sur projets de durée assez courte (3 à 4 ans), une contrainte qui pousse l'agent de développement à accélérer le processus, quitte à sauter quelques étapes. Or, une seule négligée dans le cycle du projet suffit à le faire échouer.

In : *Le Monde diplomatique*, supplément, décembre 2000, p. III. -

Des vertus du volontarisme politique

✍ M. Ndoye

Accélérer le développement de l'éducation exige un engagement des pouvoirs publics exprimé clairement et traduit en décisions au plus haut niveau de l'Etat. C'est sur cet engagement au sommet de l'Etat que se bâtit l'implication des différents secteurs de la société civile au développement de l'éducation de base.

Cette nécessaire alliance avec la société civile suppose que l'Etat adopte des stratégies participatives concrétisées par la mise en place d'instruments paritaires de concertation et d'action commune.

Dans ce cadre partenarial, la dévolution de responsabilités et de ressources est censée ouvrir des espaces d'autonomie, d'initiative et de créativité à de nouveaux acteurs, telles les ONGs. Nombre d'expériences en sont les témoins, le transfert des ressources vers les acteurs à la base a abouti à leur utilisation plus efficace et, par voie de conséquence, à une augmentation de l'offre de scolarisation.

Vecteur d'un accroissement de l'offre de scolarisation, particulièrement en faveur des populations les plus démunies, les ONGs ont également ouvert la voie à des innovations majeures dans le cadre du renforcement de l'efficacité et de la pertinence des apprentissages. Ainsi, des ONGs comme Aide et Action, Association pour le développement de l'éducation et de la formation/Afrique, en développant un enseignement bilingue qui intègre les langues locales, en articulant les objectifs d'apprentissage aux secteurs de production du milieu, renforcent l'interaction école / milieu / culture.

Ces réussites légitiment la place et l'influence des ONGs dans la définition et la formulation des politiques éducatives. C'est donc maintenant sur la possibilité de généraliser de telles expériences que sera mesuré leur apport.

In : *Le Monde Diplomatique*, supplément, décembre 2000, p. IV. -

Evaluation

L'éventail des recherches en économétrie

✍ J.-P. Florens

Prix Nobel 2000 de sciences économiques, J. Heckman, a axé ses travaux récents sur les données non observables liées aux caractéristiques et au comportement des agents économiques. **Qu'est-ce à dire ?** Si l'on veut mesurer l'impact d'une forme de soutien pédagogique sur les résultats scolaires ou l'incidence d'un type de stage sur la du-

rée du chômage, il est nécessaire de réfléchir au mécanisme d'affectation des individus dans le programme d'aide ou le type de stage considéré. Cette affectation va dépendre du comportement du candidat et de son anticipation du bénéfice qu'il peut obtenir de ce programme. Elle dépendra aussi du sélectionneur qui peut avoir intérêt à amplifier l'efficacité d'un dispositif en n'y admettant que des élèves ayant des chances de succès élevées.

Heckman a construit un cadre théorique permettant une analyse rigoureuse de ce type de données et appliqué cette démarche à l'évaluation de nombreux programmes d'aide aux chômeurs et en économie de l'éducation. Il démontre ainsi les limites de ce type de programmes eu égard à leurs coûts.

In : *Le Monde*, 24 octobre 2000, p. VII. -

Le redoublement, cher et inefficace

S'ils sont en baisse dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, les pourcentages de redoublants dépassent cependant encore souvent les 15%. La pratique du redoublement est axée sur le postulat qui veut qu'il soit nécessaire de donner plus de temps aux élèves en difficulté et leur permettre ainsi de combler leur retard. Or, plusieurs études récentes démontrent qu'il n'en est rien.

Ainsi des chercheurs américains et belges concluent au terme de leurs recherches que le redoublement n'aide en rien à améliorer les résultats scolaires mais qu'il a par contre une incidence forte sur le décrochage scolaire (augmentation de 40 à 50% de la probabilité d'abandon lors d'un premier redoublement, de 90% lors d'un deuxième).

L'association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire constate, elle, l'absence de relation entre les politiques de redoublement et le niveau global de réussite des élèves.

Or, le coût des redoublements pour l'ensemble des régions les moins développées était évalué, en 1995, à environ 3 milliards de dollars.

Inefficace et budgétivore, le redouble-

ment devrait faire place à d'autres méthodes, tel le soutien dispensé dès l'apparition des premières lacunes ou l'adaptation du rythme de progression à chaque élève comme pratiquée dans les classes multigrades.

In : *Le Soleil*, mardi 24 octobre 2000, p. 12. -

Genre

"Parents, filles et système scolaire sont objectivement complices"

C. Baudelot

La ségrégation axée sur l'idée d'une infériorité des femmes vis-à-vis des sciences ne s'énonce plus mais elle influe toujours sur les comportements. Parents, filles elles-mêmes, système scolaire enfin, tout concourt à orienter les filles vers des filières réputées comme laissant plus de temps.

Le système scolaire français fait en outre des mathématiques un outil de sélection dans une compétition où les filles sont désavantagées par leur moindre esprit de compétition. Afin de faire sauter ces verrous mentaux et culturels, le chercheur recommande de rétablir, pour une durée limitée, les concours scientifiques séparés, pour les hommes et les femmes, avec un nombre égal de postes.

In : *Le Monde*, jeudi 2 novembre 2000, p. 20. -

Educatrices en quête de reconnaissance

N. Khouri-Dagher

Dans les neuf pays à forte population, la proportion d'enseignantes est forte dans le primaire puis tend à s'amenuiser à mesure que l'on s'élève dans le système éducatif. La participation croissante des femmes à l'oeuvre éducative est en fait tributaire de la désertion des enseignants hommes qui préfèrent prendre des emplois mieux rémunérés et reste cantonnée aux niveaux les plus bas. On compte donc peu de femmes directrices d'école. De même, la participation des femmes à la vie publique reste limitée.

L'étude montre que les pays où la situation des femmes fait le moins de progrès sont ceux qui montrent les plus grandes inégalités dans la distribution des richesses et la plus faible participation des citoyens à la prise de décision.

In : *Sources*, novembre 2000, n° 128, p. 20. -

Sénégal

Bientôt à l'école. La santé de la reproduction

F. Diaw

Un curriculum sur la Santé reproductive des adolescents vient d'être élaboré et soumis à un atelier de validation regroupant différents représentants de corps socio-professionnels et experts de l'éducation. Le curriculum va concerner trois cycles d'enseignement, entre l'élémentaire et le 2° cycle du secondaire.

Cette matière était auparavant séquencée entre les cours de Sciences naturelles, d'Economie familiale, d'Instruction civique et morale, les clubs "Education à la Vie Familiale" et les centres "Conseils pour adolescents". Le curriculum sera expérimenté durant un an dans trois grandes villes du Sénégal. Le document de curriculum pose les bases du pilotage, du suivi et de l'évaluation des apprentissages dans le domaine. Les participants ont émis le souhait qu'il soit accompagné d'un guide pour les enseignants qui uniformise les pratiques en classe.

In : *Le Soleil*, mercredi 13 décembre 2000, p. 9. -

Déc. 2000						
L	M	J	V	S	D	
		1	2	3		
4	5	6	7	8	9	10

Agenda

18 et 19 décembre 2000 ... Paris ... AIF ... Direction des Langues et de l'Ecrit ... Réunion du Comité éditorial du Fonds de soutien à l'édition



Education de base



Planifier l'innovation en matière d'éducation

/ Dan E. Ibar. - Paris, Bruxelles : UNESCO-IIPE, 1996. - 116 p. -

Le processus qui mène à l'innovation se doit d'être en phase avec la configuration propre au système éducatif en général et aux établissements scolaires en particulier. Il se déroulera en 5 étapes : compréhension, vision, attente, responsabilisation et soutien.

L'application à l'école du cadre théorique suppose implication personnelle, engagement et motivation du personnel enseignant qui mène les actions novatrices. Il convient donc de dispenser une formation spéciale aux chefs d'établissements et aux enseignants et d'assurer une formation permanente du personnel.

La planification de l'innovation comporte des actions et des structures qui se suivent dans le temps et se situent dans l'espace. Elle crée des rapports nouveaux entre le temps, le lieu et les modalités de ce qui se passe dans le cadre de l'éducation.

Afin de tirer profit des innovations, il est indispensable d'en évaluer les effets et d'assurer la remontée de l'information. Si la planification diminue l'incertitude liée à l'innovation, elle ne peut éradiquer les pièges, les blocages, il conviendra donc de les identifier et de les aborder de front.



Au risque d'innover. Education de base en Afrique occidentale / J.-P. Vélis. - Paris : Unesco, 1999. - 141 p. -

Rien ne va plus : dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest, l'école ne parvient plus à remplir sa mission. Pas assez de salles de classe, pas assez d'enseignants, des méthodes pédagogiques souvent obsolètes et des débouchés plus que problématiques. Les taux de scolarisation demeurent terriblement faibles malgré les efforts budgétaires de nombreux gouvernements. La proportion de jeunes qui ne sont pas allés à l'école ou qui l'ont abandonnée trop tôt demeure extrêmement alarmante.

Or, nombre d'expériences et d'initiatives nouvelles sont testées dans ces pays. Cet ouvrage en fait des descriptions très concrètes : partenariat et participation des communautés au Mali (projet des écoles du village), au Sénégal (Ecoles communautaires de base) et au Niger (Projet des Compagnons éducateurs), recrutement de contractuels en Guinée sont autant de solutions pour augmenter la capacité d'accueil des systèmes éducatifs. La recherche de la qualité, d'une meilleure relation formation/emploi font l'objet d'autant d'expériences innovantes.

Il convient maintenant de tirer parti de ces expériences pour que l'innovation touche l'ensemble du système.

Enseignement technique et formation professionnelle



La transition du système éducatif vers la vie active.

Exploitation des données statistiques nationales / Christine Mainguet. - Thessalonique : CEDEFOP, 1999. - 95 p. -

L'analyse du processus de transition ne peut se limiter aux mois qui suivent la sortie de l'école ou l'obtention des diplômes. Un des points délicats de ces analyses est le choix des critères qui permettent de décrire une insertion réussie.

Parmi les facteurs qui expliquent les particularités des transitions entre le système éducatif et la vie active, le mode d'organisation des systèmes d'enseignement et de formation professionnelle initiaux, notamment l'alternance, joue un rôle majeur. Il conviendrait donc de comparer les modes de transition entre sortants de filières d'enseignement ou de formation professionnelle et sortants de filières académiques ou générales.

La compréhension de l'insertion professionnelle ne peut être dissociée d'une analyse plus globale des concurrences entre générations. Ce type d'indicateurs pourrait soutenir les discussions relatives à l'équité. De même, il serait intéressant de développer des indicateurs relatifs à l'impact du milieu social sur les diplômes obtenus.

Enfin les évaluations des politiques nationales pourraient être discutées dans une perspective comparative.



Conseil et orientation professionnelle tout au long

de la vie / Sylvie Chioussé, Patrick Werquin. - Thessalonique, Dublin : CEDEFOP, Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, 1998. - 85 p. -

Le conseil s'adresse à une personne. Il doit donc être adapté à sa situation particulière.

Les actions de conseil ne doivent pas forcément se focaliser sur la prise ou la reprise immédiate d'un emploi ; mise en pratique d'une citoyenneté active et constitution de projets de vie constituent également des objectifs.

Toutes les transitions de la vie peuvent faire l'objet de conseil. Il convient de privilégier une vision globale de l'individu.

L'insertion et la réinsertion professionnelle doivent mobiliser des ressources personnelles, des réseaux de relation existants ou à créer et un bilan de compétences. Elles peuvent être constituées d'étapes.

Lorsque l'objectif final est l'emploi, il est nécessaire que soient créés des réseaux avec les partenaires du marché du travail. Ceux-ci ne peuvent se concrétiser que dans un contexte local, niveau qui : facilite le rapprochement des différents intervenants, permet une approche préventive plus efficace et rend plus aisé l'accès à l'information.